



L'étape suit en grande partie le GR®655, sa principale difficulté est sa longueur avec néanmoins quelques petits raccourcis possibles.

Depuis la mairie de Melle, on suit la rue des Huileries, direction le Temple et au bout à droite rue St-Jean, on est sur le GR®655. Au bout à droite Grand-Rue, au bout à gauche rue de la croix Paillère et 1ère à droite rue de Virecourt que l'on suit en tournant vers la gauche à un moment, puis à droite rue de St-Hilaire. Au stop en face rue du Pont de St Hilaire, on passe la Béronne **0,8km**, puis à gauche après l'église de St-Hilaire, l'allée René Ghil **toilette publique** avec **eau** au début, puis plusieurs **bancs** espacés. On suit le balisage blanc rouge sur le chemin, on passe par une partie boisée, on passe de nouveau la Béronne **1,7km**, puis on passe sous D948 **2,2km**, on poursuit sur le chemin.

Au débouché sur route **3,2km** à droite, au bout à gauche et 1ère à droite direction le Bassiou, on passe par ce lieu-dit, **abri bus** sans banc. A un carrefour le GR®655 **4,3km** part à droite pour faire une boucle supplémentaire de 3km... On poursuit tout droit. Pas de balisage mais simple à suivre.

Au carrefour suivant toujours tout droit, on arrive au lieu-dit le Petit-Mazière, toujours tout droit (on ne prend pas la rue du Vieux four à gauche) et au Cédez-le-passage on traverse D301 **5,5km** on retrouve le GR®655, direction Archiprêtré.

On suit la petite route Chemin de St-Jacques et au carrefour, après la montée, **5,8km** à droite rue du Bois de La Fontaine et au bout le chemin dans le prolongement. A la bifurcation des chemins celui qui part à gauche et au débouché sur route **6,4km** à droite direction la Touche. On suit la route puis à droite direction Turzay. On passe de nouveau la Béronne **6,8km**, **abri** au petit lavoir et 150m plus loin dans le virage le chemin à gauche.

Au débouché sur route **7,9km** à gauche, on passe par le lieu-dit Etrochon. Au stop tout droit, rue de la Franquette et au fond à gauche et de suite à droite sur le large chemin gravillonné **8,5km** à travers champs. On suit le balisage blanc rouge, on traverse la Béronne **10,2km** et au débouché sur route à gauche lieu-dit la Gennebrie et de suite à droite sur chemin. On suit le balisage sur le chemin à travers champs, et plus loin on traverse D740 **12,5km** pour prendre en face la petite route direction Coulonges. 300m après le chemin sur la gauche, et au débouché le chemin à droite, puis on arrive sur la D950 **13,8km**, on est à Brioux-sur-Boutonne, on prend à droite. (Si besoin au lieu de tourner à droite sur le chemin, continuer tout droit, **tables avec bancs**, **toilette publique** avec **eau**, **abri**, puis à droite sur D950.

Etape Melle - Aulnay

On poursuit sur D950, on passe la Boutonne, (commerces et services en continuant tout droit, puis à droite après la mairie pour retrouver le chemin). On tourne à droite direction camping municipal, on suit la rue du Pont, puis à gauche un peu plus loin, puis à droite place du Champ de Foire (si besoin, **toilette publique** avec **eau** au niveau de la mairie) et plus loin à gauche rue des Glycines, **banc 15,2km**, et tout au bout le chemin dans le prolongement, **banc**.

On suit le balisage, au débouché sur route **17,8km** en face sur le chemin herbeux en face et au bout la route à droite **18,km**, puis à droite sur large chemin. Au débouché on poursuit rue de l'église et au stop à droite, on passe devant la mairie de Villefollet **bancs, abri bus avec banc en face**, puis à gauche rue du Buisson Laurent.

On traverse D1 **20,6km** pour continuer en face sur route puis le chemin gravillonné. On suit le balisage blanc rouge pour plus loin traverser D950 **26km**, on poursuit en face sur le chemin, (possibilité de raccourcir de 1,5km en tournant à droite sur D950 et 700m plus loin le chemin en parallèle côté gauche de la route, on retrouve le GR® au niveau des tables). Au débouché sur route **29,5km tables et bancs**.

On quitte les Deux-Sèvres pour la Charente-Maritime où le balisage est matérialisé par des plots en béton avec coquille.

Après les **tables**, on prend à gauche sur la petite route et de suite à droite le chemin gravillonné. On suit D950 en parallèle, puis on rejoint D950 **31,4km**, à l'entrée de La Villedieu. On passe devant la mairie, on poursuit avenue de Saintonge direction Aulnay et au niveau de l'église, **bancs** et **eau**, à droite rue Chemin de la Procession. On suit ensuite le balisage sur une petite route puis un chemin et de nouveau une petite route à travers champs.

Au débouché sur route **35,7km** à droite, en entre à Salles-lès-Aulnay par la D222E et au stop à gauche (on gagne 500m en prenant à droite et en suivant D129 rue des Salles qui arrive rue des Carmes). Arrivé au carrefour juste avant la sortie du bourg à droite **36,7km**, on passe un petit cours d'eau et à la bifurcation suivant le chemin à droite qui part dans la partie boisée. On suit le chemin, on arrive dans le prolongement rue du Vivier à Aulnay.

Au bout à droite rue de l'Abreuvoir, puis en face rue Beaulieu (le gîte communal est dans cette petite rue) et au carrefour à gauche. On poursuit rue des Carmes direction Surgères, que l'on suit pour arriver à la très jolie église St-Pierre, **toilette publique** avec **eau** en face. Maison du tourisme au carrefour suivant. Aulnay tous commerces et services.

GR® est une marque déposée de la Fédération Française de Randonnée.

En cas d'erreurs ou d'évolutions, n'hésitez pas à aviser GRdodo, afin d'aider les autres pèlerins.

Les commentaires et photos sont la propriété de GRdodo. Il est formellement interdit d'en reproduire tout ou partie sans l'autorisation expresse de la société GRdodo.